



le cnam



Communiqué de presse
Paris, le 14 mars 2019

L'UIMM, le Cnam et Orange unissent leurs expertises pour développer les compétences digitales de demain

L'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) et Orange annoncent ce jour la signature d'une convention de partenariat stratégique pour relever le défi des compétences dans le champ du numérique. Cet accord est un enjeu clé de la compétitivité des entreprises. Les trois partenaires mettent ainsi en commun leurs expertises et leurs moyens pour développer la formation et favoriser la détection des talents dans les domaines de la cybersécurité, des datas, de l'intelligence artificielle et de la 5G.

Les technologies du numérique impactent durablement l'emploi, les métiers et les manières de travailler au sein des entreprises, mais aussi la relation avec les clients et les partenaires. Une tendance qui va s'accroître alors que les prévisions indiquent qu'en 2030, 50 % de l'activité économique se fera dans le numérique et que 85 % des métiers qui seront exercés n'existent pas encore (rapports de Dell et de l'Institut pour le futur).

Dans ce contexte, Orange, l'UIMM et le Cnam considèrent que seules les entreprises engageant leurs collaborateurs et partenaires dans une démarche de transition numérique demeureront performantes. Partageant la volonté de contribuer ensemble à la formation de tous les acteurs afin de les préparer aux métiers de demain, ils s'engagent à travers cette convention à construire ou enrichir une cartographie d'offres de formations certifiantes de qualité dans quatre domaines : la cybersécurité dans un premier temps, puis progressivement les datas, l'intelligence artificielle et la 5G.

En inscrivant leurs actions dans le cadre de la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018, les partenaires s'engagent à déployer des formations souples et innovantes, intégrant les possibilités offertes notamment par le *digital learning*, l'alternance et la formation en situation de travail. Grâce à l'individualisation des parcours, ces formations pourront s'adapter à tous les publics (salariés des partenaires, alternants, personnes éloignées de l'emploi, créateurs de start-up...) et veilleront à apporter une réponse concrète à l'inclusion numérique.

Concernant le Groupe Orange, ces offres de formation seront portées par Orange Campus, qui vient d'être lancé pour fédérer en interne et en externe les dispositifs de développement des compétences dans ces domaines clés pour l'avenir.

Le Cnam, de son côté, s'appuiera sur l'expertise développée depuis plusieurs années au sein de son pôle spécialisé en cybersécurité, implanté en Bretagne, ainsi que ses équipes d'enseignants-chercheurs compétentes dans les quatre domaines prioritaires. Les formations seront portées par Cnam Entreprises, structure dédiée à l'offre B2B du Cnam, et par son réseau de centres constitué de plus de 200 implantations permanentes.

D'une durée de trois ans, la convention est d'une portée nationale et internationale. En France, les dispositifs de formation seront déployés au cœur des territoires. Au plan international, les pays d'Afrique francophone pourront bénéficier de formations digitales.

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 41 milliards d'euros en 2018 et 151 000 salariés au 31 décembre 2018, dont 92 000 en France. Le Groupe servait 264 millions de clients dans le monde au 31 décembre 2018, dont 204 millions de clients mobile et 20 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 27 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2015, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Essentiels2020 » qui place l'expérience de ses clients au cœur de sa stratégie, afin que ceux-ci puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux très haut débit.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contacts presse : 01 44 44 93 93

Marie-Paule Freitas ; mpaule.freitas@orange.com

Nathalie Chevrier ; nathalie.chevrier@orange.com

Le Conservatoire national des arts et métier (Cnam)

Lieu de rencontre entre les mondes académique et professionnel, le Conservatoire national des arts et métiers est le seul établissement d'enseignement supérieur dédié à la formation professionnelle tout au long de la vie.

Disposant d'un fort ancrage territorial en France métropolitaine et ultramarine, mais aussi à l'international, l'établissement propose 520 parcours de formation dans les domaines des sciences exactes, techniques et tertiaires. Ces parcours professionnalisants débouchent sur une certification, un titre ou un diplôme et répondent aux besoins des adultes (salariés, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants...) qui souhaitent évoluer professionnellement, trouver ou retrouver un emploi, actualiser leurs connaissances et développer leurs compétences.

Afin de s'adapter aux contraintes de chacun et favoriser la réussite de tous, le Cnam propose des modalités variées : cours en journée, le soir ou le samedi, en présentiel ou à distance, en alternance, unités d'enseignement à la carte capitalisables. Il assure parallèlement une ingénierie de parcours qui allie conseil en orientation et en insertion professionnelle, validation des acquis de l'expérience...

Chaque année, le Conservatoire accueille ainsi plus de 60 000 auditeurs et délivre plus de 13 000 diplômes qui, pour deux diplômés sur trois, leur a permis d'évoluer professionnellement.

www.cnam.fr

A propos de l'UIMM

L'UIMM représente 42 000 entreprises industrielles, celles de la métallurgie et de la transformation des métaux, de la mécanique, de l'automobile, de la construction navale, et de l'aéronautique, celles du spatial et du ferroviaire, de l'électronique et de l'électronique, du nucléaire et enfin des équipements ménagers. L'UIMM s'appuie sur un réseau de 10 fédérations professionnelles et 59 chambres syndicales territoriales.

Pilote du premier réseau privé en matière de formation technique et industrielle, l'UIMM accompagne au plus près de leurs besoins l'ensemble des entreprises industrielles dans la recherche des compétences nécessaires à leur développement.

Fin juin 2016, l'UIMM a fait évoluer son identité en l'adossant à La Fabrique de l'Avenir, démarche collective des fédérations de l'industrie pour porter, auprès des Français, le message positif d'une industrie de solutions. L'UIMM La Fabrique de l'Avenir veut témoigner du rôle moteur qu'elle entend jouer au service de l'industrie et des Français.

www.uimm.lafabriquedelavenir.fr - @uimm

Contact presse UIMM La Fabrique de l'Avenir :

Audrey Malmenayde - pr-uimm@tbwa-corporate.com - 06 76 93 11 45